

LE PROPAGATEUR DES BONS LIVRES

BULLETIN

BI-MENSUEL



DE LA LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Un bon livre est un ami : n'en ayons que d'excellents.

Abonnement : 25 centims par an.

CADIEUX & DEROME, ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES, 1603, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

CONFERENCES

SUR LE

PURGATOIRE ET LE CULTES DES MORTS

— D'APRÈS LES —

Prédicateurs Contemporains.

1 volume in-12—Prix franco

75 cts.

OBIGATION DE SOULAGER LES AMES DU PURGATOIRE.

Il y a donc un Purgatoire : l'Eglise, la croyance générale des peuples, l'Écriture, la Tradition, les monuments des premiers siècles chrétiens, les Liturgies, les Conciles ne permettent pas d'en douter. Première vérité.

Entre le ciel et l'enfer, entre la récompense des âmes justes, qui sortent de ce monde assez saintes pour être admises tout de suite dans les tabernacles éternels, et les châtiments sans fin des méchants, il y a donc un lieu intermédiaire, où Dieu nous fera expier les fautes pour lesquelles nous n'aurons pas entièrement satisfait en ce monde. Deuxième vérité.

Une troisième vérité non moins incontestable, c'est que nous pouvons payer à la justice divine la dette des âmes qui y sont détenues, et que tous nos mérites, prières, mortifications, jeûnes, sacrifices, peuvent leur être appliqués par voie de suffrage.

L'Eglise a défendu ce point dogmatique avec vigueur, et condamné comme hérétiques les novateurs qui se sont permis de le nier.

Qui n'a lu, dans le savant et beau travail de saint Epiphane contre les hérésies, le chapitre qui regarde les erreurs d'Aérius ? L'illustre évêque de Salamine commence par résumer les négations impies du sectaire qu'il combat.

Et quel motif a-t-on, dit Aérius, de réciter les noms des morts après leur décès ? Car, de ce qu'un vivant prie ou verse ses biens dans le sein des pauvres, quel avantage peut en recueillir un mort ? Que si les prières de ceux qui survivent peuvent secourir ceux qui s'en sont allés dans l'autre monde, personne n'a plus à s'inquiéter ni de vivre pieusement, ni de faire quelque bien ; mais qu'il se procure des amis par des moyens quelconques ; que par des distributions d'argent ou par des prières il obtienne, à la fin de sa vie, qu'on supplie Dieu pour lui, ce sera bien assez pour qu'il ne souffre aucune incommodité et qu'il n'ait pas à subir des peines aussi considérables que ses fautes."

C'est là l'objection d'Aérius, et voici la réponse d'Epiphane, qui est celle de l'Eglise même : "En ce qui regarde ce rite qui nous appelle à prononcer les noms des morts, que peut-il y avoir de plus utile ? Quoi de plus opportun ? Quoi même de plus digne d'admiration ? Par là ceux qui sont présents s'affermis dans la persuasion déjà certaine que les morts ne sont pas retombés dans le néant, mais qu'ils existent encore et qu'ils vivent auprès du Seigneur ; par là aussi, nous proclamons ce dogme sacré qu'en priant pour nos frères nous pouvons en concevoir bonne espérance, comme s'ils n'étaient partis que pour un exil passager. Ces prières faites pour les morts leur sont utiles, même dans le cas où elles n'en éteignent pas toutes les fautes."

Cette réfutation d'Aérius est d'autant plus décisive en faveur de la prière pour les morts que saint Epiphane d'une main dissipe les ténèbres, et de l'autre fait jaillir la lumière ; il rend la vérité plus éclatante par la défaite même qu'il inflige à l'erreur. Et afin qu'on se rende exactement compte de tout le prix qu'il attache à la pieuse institution qu'il vient de venger, il couronne sa discussion par ces paroles aussi brillantes que solennelles :

"Je reviens à la route que j'avais quittée, et de nouveau je déclare que l'Eglise doit nécessairement faire et pratiquer ce qu'elle a reçu de l'antiquité comme un rite traditionnel. Qui donc a le droit de violer les ordres de sa mère et de

renverser les lois établies par son père ? Salomon n'a-t-il pas écrit : "Écoutez, mon fils, les discours de votre père, et ne transgressez pas les commandements de votre mère ?" Ce père, c'est le Père unique de Dieu qui, de concert avec l'Esprit-Saint, nous enseigne en partie par les Écritures, en partie sans les Écritures ; cette mère, c'est l'Eglise portant avec elle des décrets et des institutions qui ne peuvent être ni dissous ni déracinés. Et parce que ces institutions établies dans l'Eglise sont belles et pleines d'admiration, Aérius, qui les outrage, est par cela même condamné."

Les hérésiarques de la Réforme, qui avaient affaire à des contradicteurs non moins redoutables que ceux qui avaient confondu leurs pères dans l'erreur, n'hésitent pas, au contraire, à confesser l'existence du Purgatoire et l'utilité de la prière pour les morts.

Ainsi sur ces paroles de l'apôtre bien-aimé : "Si quelqu'un de nos frères meurt dans le péché qui n'est pas mortel, je vous prie de faire des suffrages pour lui ; car, par ce moyen, vous lui faciliterez la possession de la vie. Calvin lui-même a dit : "Je crois que les apôtres ont approuvé et ont permis aux chrétiens de prier pour les morts."

Luther, lui, est catégorique : "Je crois, dit-il dans son commentaire des mêmes paroles, qu'il y a un Purgatoire ; je suis certain de cette vérité ; je crois que les âmes qui y sont emprisonnées sont aidées, soulagées par les prières des vivants. Non, il n'a pas été possible à ces hérésiarques de ne pas unir leur foi à la foi de toutes les Eglises, des Eglises d'Orient comme des Eglises d'Occident, des Eglises anciennes comme des Eglises modernes, des Eglises catholiques comme de toutes les Eglises schismatiques, de la France et de tous les chrétiens, qui ont attesté, confessé cette vérité. C'est le comble de l'audace que de le nier.

Quoi ! une innovation de l'Eglise, la prière pour les morts ! Mais nous en voyons la pratique admise par tous les peuples et dans la plus haute antiquité. Ce ne sont plus nos plus anciennes liturgies que je vous invite à consulter ; ce n'est plus l'histoire ecclésiastique dont je veux parcourir avec vous les annales ; ce ne sont plus les Pères et les Docteurs, ni même le témoignage de l'Écriture, dont j'invoque l'autorité ; interrogez toutes les nations, depuis le Sauvage errant, qui emporte religieusement avec lui les ossements de ses pères, jusqu'au Grec et au Romain civilisés, si religieux observateurs des cérémonies instituées pour apaiser les mânes.

Les rites sans doute ont pu varier ; mais vous trouverez partout des expiations funèbres ; partout l'on a prié et l'on prie pour les morts. De là ces victimes immolées, ces libations répandues, ces offrandes déposées sur les tombeaux, et toutes ces pompes funéraires dont l'histoire nous a gardé le souvenir. D'où peut venir sur ce point de foi un accord si parfait de tous les peuples de la terre, les plus étrangers les uns aux autres par leur religion, leurs mœurs, leur législation, leur langage, s'il n'a pas pris naissance à la source même de la vérité ? Et à quoi pouvons-nous plus fortement attribuer cette maxime d'un ancien sage, que la voix du genre humain est la voix de la nature et la voix même de Dieu ?

Que des insenses, donnant à la bonté de Dieu et à ses jugements leur faible raison pour règle, rejettent la prière pour les morts et le dogme des peurs passagères, brisant ainsi l'un des plus doux liens de la société universelle formée par la

religion, et ne laissant entre le cœur de l'homme et l'objet de ses regrets que le silence du tombeau ; leur fausse sagesse sera confondue par la raison, par le sentiment, par la tradition constante de l'Eglise et la tradition unanime des peuples ; et tandis que ces hommes durs et présomptueux refuseront leurs suffrages aux âmes souffrantes, parce que leurs esprits grossiers ne connaissent de communication que par les sens, toutes les nations de la terre et tous les âges répètent et répéteront à l'envi : "C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés : Sancta ergo et salubris est cogitatio exorare pro defunctis ut a peccatis solvantur."

[Priez donc pour les morts, prions tous sans exception. Ne me dites pas que vous n'avez ni la piété, ni la foi, ni la pureté d'âme qui rendent un homme digne d'être exaucé lorsqu'il prie, car

je vous répondrai : Mon frère, au moins il vous reste un cœur ; eh bien ! laissez parler ce cœur, et que l'ingratitude n'étouffe pas sa voix. Oui, priez, priez, quoique pécheur. Il y a ici des justes qui prient avec vous, et votre voix mêlée à leur voix, trouvera probablement accès auprès de Dieu ; car celui qui fait lever son soleil visible sur les méchants comme sur les bons, pourrait-il refuser de faire aussi lever sur les uns et sur les autres le soleil de sa miséricorde ?

Priez, priez, quoique pécheur, et peut-être qu'en demandant la délivrance des morts, vous obtiendrez le salut de votre propre âme ; et que Dieu, touché de votre piété filiale, brisera du même coup et les liens qui vous retiennent dans l'esclavage du démon, et ceux qui retiennent en Purgatoire ces âmes chéries, qui n'attendent que ce secours pour s'envoler au ciel.]

BIBLE

NOUVEAU COMMENTAIRE LITTÉRAL CRITIQUE ET THÉOLOGIQUE

Avec rapport aux textes primitifs sur tous les livres des Divines Écritures

Par M. le Dr D'ALLIOLI

Prévôt de la Cathédrale d'Angoulême, ancien doyen de la Faculté de Théologie, ancien professeur de Langues orientales à l'Université de Munich, etc.

Avec l'approbation du Saint-Siège, et les recommandations des RR. et Ill. archevêques et évêques d'Allemagne

Traduit de l'allemand sur la sixième édition

Par l'abbé GIMAREY

Traduction avec le texte latin en regard, revue et approuvée par l'auteur, avec l'approbation de Mgr VILLEGOURD.

Sixième édition, augmentée de notes considérables approuvées par Mgr l'évêque d'Annun.

8 VOLUMES IN-8. PRIX franco. \$12.00

SANCTI BONAVENTURÆ

OPERA OMNIA SEXTI V. PONTIFICIS MAX.

Jussu diligentissime emendata cum indice alphabetico rerum et verborum locupletissimo cui accessit vita sancti Doctoris. EDITIO ACCURATE RECOGNITA ad param et veriorum testimoniorum librorum emendationem demum reducta cura et studio

A. C. PELTIER

Canon à l'école de Kamensk. 15 VOLUMES IN-4, à deux colonnes. Prix - - \$50.00

COURS

D'INSTRUCTIONS FAMILIÈRES SUR LES PRINCIPAUX POINTS DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

Par le Chanoine REBAUDENGO

6 VOLUMES IN-12. Prix, franco - - \$3.00

DES Communautés Religieuses

A VOEUX SIMPLES

LÉGISLATION CANONIQUE ET CIVILE

Par M. L'abbé CRAISSON

1 volume in-8

Prix Franco \$1.75.

ENCHIRIDION

AD

SACRARUM DISCIPLINARUM CULTORES

ACCOMMODATUM

OPERA ET STUDIO

ZEPHYRINI ZITELLI NATALI

Sacrae theol. atque U. Juris doctoris et S. Cong. de Prop. Fide officialis.

1 volume in-8. . . . Prix, franco, 50 Cts.

PETIT MOIS

DES AMES DU PURGATOIRE

PAR L'AUTEUR

DES PAILLETES D'OR

1 petit volume in-32 de 128 pages. Prix Franco, chaque, 5 cts.—la douzaine, 40 cts. le cent, franco . . . \$3 00.